



Pourquoi une Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau ?

2013 a été proclamée Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau par l'Assemblée générale de Nations Unies en 2010, sur une proposition du Tadjikistan. La Journée mondiale de l'eau, célébrée chaque année le 22 mars, se consacrera également à ce thème. C'est l'UNESCO* qui, à la demande de l'ONU-Eau, a été chargée d'orchestrer à la fois l'Année et la Journée en raison de son mandat dans le domaine des sciences naturelles et sociales, de la culture et de l'éducation et de son implication de longue date dans des programmes visant à promouvoir une bonne gestion de l'eau douce.

L'eau, ressource vitale pour l'homme, n'est pas un bien comme les autres. C'est aussi une ressource qui ne connaît pas de frontières. Pas moins de 148 pays comptent au moins un bassin hydrographique transfrontalier.

Dans un contexte marqué par une pression toujours plus grande sur les ressources en eau douce, provoquée par l'augmentation des besoins alimentaires, l'urbanisation rapide et le changement climatique, l'objectif de cette Année est d'attirer l'attention sur les bénéfices de la coopération dans la gestion de l'eau. Il s'agit de mettre en avant des exemples réussis de coopération et d'explorer des thèmes tels que la diplomatie de l'eau, la gestion des eaux transfrontalières ou encore la coopération financière.

[Site officiel de l'Année](#)

*En coopération avec l'UNECE (Coopération économique des Nations Unies pour l'Europe) et avec le soutien du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA)



Qu'est-ce que la coopération dans le domaine de l'eau ?

Contrairement aux idées reçues, les exemples réussis de coopération sont plus nombreux que les conflits liés à l'eau. Le Traité sur l'eau de l'Indus (Indus Water Treaty), signé par le Pakistan et l'Inde en 1960, a ainsi survécu à trois conflits importants et reste d'actualité aujourd'hui encore.

Le potentiel en matière de coopération est immense et ses bénéfices, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux sont considérables. Tous les systèmes de distribution de l'eau sont complexes, qu'il s'agisse de systèmes gérés au niveau local ou national, de bassins hydrographiques transfrontaliers ou de systèmes dépendants des cycles hydrologiques naturels. De fait, gérer ces systèmes requiert l'intervention de nombreux acteurs, consommateurs, gestionnaires, experts et décideurs.

La coopération dans le domaine de l'eau est cruciale non seulement pour assurer une répartition équitable de cette ressource fondamentale mais aussi pour favoriser des relations pacifiques au sein et entre différentes populations. Au niveau gouvernemental, cette coopération peut se traduire par la collaboration entre différents ministères concernés. Au niveau local, les utilisateurs peuvent coopérer à travers des associations de consommateurs. Des organismes de gestion conjointe peuvent être mis en place pour gérer des ressources partagées par plusieurs pays. Au niveau international, les différentes agences des Nations Unies peuvent travailler ensemble pour promouvoir une gestion durable de l'eau à l'échelle de la planète.

Les mécanismes de coopération varient en fonction de la nature des structures décisionnelles, des niveaux de participation, des règlements et des modes de régulation. Il peut s'agir d'accords informels ou d'institutions établies et prendre la forme de simples échanges d'informations ou de mécanismes de gestion conjointe.

[Plus d'information sur le Programme hydrologique international](#)

[Plus d'information sur le Programme du Conflit potentiel au potentiel de coopération](#)



L'eau et l'UNESCO

L'UNESCO, qui a commencé à se préoccuper des questions liées à l'eau dès 1956, a mis en place une série d'entités traitant de l'eau. Créé en 1975, le Programme hydrologique international (PHI) est ainsi la première initiative intergouvernementale concernant l'eau douce dans le système des Nations Unies. Ce programme, qui s'appuie sur un réseau de 18 centres relatifs à l'eau et de 29 chaires UNESCO relatives à l'eau, travaille dans trois directions : la recherche dans le domaine de l'eau, la gestion des ressources en eau et l'éducation et le renforcement des capacités. C'est dans le cadre du PHI qu'agit notamment le Programme du Conflit potentiel au potentiel de coopération (From Potential Conflict to Cooperation Potential, PCCP), qui apporte son soutien aux utilisateurs de ressources transfrontalières qui souhaitent mettre en place une gestion concertée et équitable de ces ressources partagées.

La famille de l'eau de l'UNESCO comprend également d'autres entités comme l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau, situé à Delft (Pays-Bas). Il s'agit du plus grand établissement de formation postuniversitaire au monde dans le domaine de l'éducation relative à l'eau.

Le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) est un programme de l'ONU-Eau hébergé par l'UNESCO dont le secrétariat est situé à Pérouse (Italie). Le WWAP coordonne la production d'un rapport sur l'état des ressources en eau auquel contribuent les 31 membres de l'ONU-Eau. A compter de 2014, le WWAP établira des rapports mondiaux sur la mise en valeur des ressources en eau sur une base annuelle et sur des thèmes spécifiques ainsi qu'un rapport de synthèse global tous les cinq ans.

La mise en œuvre du Programme hydrologique international s'appuie également sur des programmes et initiatives transversaux, dont certains sont gérés conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies comme l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ou l'Université des Nations Unies (UNU) : l'Hydrologie au service de l'environnement, de la vie et de la formulation des politiques (HELP), Régimes d'écoulement déterminés à partir de séries de données internationale expérimentales ou de réseaux (FRIEND) ou encore l'Initiative internationale sur les inondations (IFI).



L'ONU-Eau

L'ONU-Eau, un mécanisme inter-organisations officiellement créé en 2003 par le Comité de haut niveau des Nations Unies sur les programmes, est le fruit d'une collaboration étroite entre les organisations des Nations Unies. Il a été créé pour valoriser les initiatives des Nations Unies, en favorisant la coopération et le partage de l'information entre les organisations des Nations Unies existantes et les partenaires extérieurs. L'ONU-Eau axe son action sur les activités suivantes:

- Fournir des informations, des notes d'orientation et un matériel de communication varié aux hauts responsables et gestionnaires directement concernés par la question de l'eau, à tous les décideurs influant sur les modalités d'utilisation de l'eau et au grand public.
- Créer une base de connaissances sur l'eau grâce à des systèmes de suivi et de notification efficaces, et faciliter l'accès à ces connaissances moyennant la production de rapports réguliers et la mise en ligne d'informations.
- Offrir une plate-forme facilitant les débats menés à l'échelle du système pour identifier les défis posés par la gestion mondiale de l'eau, analyser les options permettant de relever ces défis et faire en sorte que les débats mondiaux sur les politiques relatives à l'eau reposent sur une information fiable et une analyse solide.

À ce jour, l'ONU-Eau compte 31 membres appartenant au système des Nations Unies et 27 partenaires extérieurs.

L'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution A/RES/65/154 déclarant 2013 Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, invite le Secrétaire général et l'ONU-Eau à organiser toutes les activités pertinentes dans le cadre de l'Année.



Messages clé de l'Année

La coopération dans le domaine de l'eau est cruciale pour la sécurité, la lutte contre la pauvreté, la justice sociale et l'égalité entre les sexes

Une bonne gouvernance et une coopération entre différents groupes d'utilisateurs favorisent l'accès à l'eau, la lutte contre les pénuries d'eau et contribuent à faire reculer la pauvreté. Elles permettent aussi d'améliorer les conditions d'existence et les possibilités éducatives, notamment pour les femmes et les enfants.

La coopération dans le domaine de l'eau crée des bénéfices économiques

Toutes les activités économiques sont dépendantes de l'eau. La coopération permet une utilisation plus efficace et durable des ressources en eau et se traduit par des bénéfices mutuels et de meilleures conditions de vie.

La coopération dans le domaine de l'eau est déterminante pour préserver les ressources en eau et protéger l'environnement

La coopération dans le domaine de l'eau favorise le partage des connaissances scientifiques qu'il s'agisse de l'échange de données, des stratégies de gestion ou des bonnes pratiques. Elle permet aussi le partage des connaissances relatives au rôle de l'eau en matière de préservation des écosystèmes et du développement durable.

La coopération construit la paix

L'accès à l'eau peut être à l'origine de conflits mais peut aussi être facteur de paix. La coopération peut permettre de dépasser les tensions culturelles, politiques et sociales et établir la confiance entre les personnes, les communautés, les régions ou les pays.



Sélection d'événements prévus au cours de l'Année

11 février - Lancement officiel de l'Année au siège de l'UNESCO, à Paris (France)

22 mars - Journée mondiale de l'eau. Evénements à La Haye (Pays-Bas) et New York (États Unis)

Mai – Le 2^e Sommet de l'eau de la région Asie-Pacifique, Bangkok (Thaïlande)

1-6 septembre -Semaine mondiale de l'eau à Stockholm (Suède)

Août - Conférence sur la coopération dans le domaine de l'eau au Tadjikistan

8-11 octobre - Sommet de l'eau 2013 de Budapest (Hongrie)



La coopération en chiffres

Une demande toujours plus forte

85% de la population mondiale vit dans la moitié la plus sèche de la planète.

780 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et près de 2,5 milliards n'ont pas accès à des services d'assainissement adéquats.

6 à 8 millions de personnes meurent chaque année des suites de catastrophes et de maladies liées à l'eau.

Différentes études montrent que si rien ne change, 3,5 planètes Terre seront nécessaires pour assurer les besoins d'une population mondiale dont le style de vie serait comparable à celui des Européens ou des Nord-Américains.

La population mondiale devrait augmenter de 2 à 3 milliards de personnes au cours des 40 prochaines années. Ce phénomène devrait s'accompagner d'une évolution des comportements alimentaires se traduisant par une augmentation de 70% de la demande de nourriture d'ici 2050.

Plus de la moitié de la population mondiale est urbaine et le nombre de citoyens grandit chaque jour. Les zones urbaines, où l'accès à l'eau et aux installations sanitaires est meilleur que dans les zones rurales, ont parfois du mal à faire face à cette augmentation démographique (OMS/UNICEF, 2010).

La demande alimentaire augmentera de 50 % d'ici 2030 (70 % d'ici 2050) (Bruinsma, 2009), tandis que les besoins en énergie hydroélectrique et en autres énergies renouvelables augmenteront de 60% (WWAP, 2009). Ces problématiques sont liées : la production agricole croissante fera ainsi fortement augmenter la consommation d'eau et d'énergie entraînant une concurrence accrue pour l'eau.

Alors que la disponibilité en eau devrait diminuer dans de nombreuses régions, la consommation mondiale en eau agricole devrait croître d'environ 19% d'ici 2050 et elle risque d'être plus importante encore en l'absence de tout progrès technologique ou d'intervention politique.

L'eau destinée à l'irrigation et la production alimentaire constitue la plus forte pression sur les ressources en eau douce. L'agriculture représente près de 70% des retraits en eau (jusqu'à 90% dans les économies émergentes).

C'est le changement des modes d'alimentation, notamment une consommation croissante de produits carnés, qui a l'impact le plus fort sur la consommation d'eau depuis 30 ans et il est susceptible de se poursuivre pendant la première moitié du 21^e siècle (FAO, 2006). Il faut

près de 3500 litres d'eau pour produire un kilo de riz tandis qu'un kilo de bœuf en nécessite 15 000 (Hoekstra et Chapagain, 2008).

Près de 66% de l'Afrique est aride ou semi-aride et sur 800 millions d'habitants en Afrique sub-saharienne, déjà près de 300 millions ne disposent que de faibles ressources en eau, c'est-à-dire de moins de 1000 m³ par habitant (NEPAD, 2006).

L'impact du changement climatique

Le GIEC prévoit que le stress hydrique augmentera en Europe centrale et orientale et que d'ici les années 2070, le nombre de personnes touchées par ce phénomène passera de 28 à 44 millions. Les débits estivaux sont susceptibles de diminuer de 80% dans l'Europe du sud et dans certaines régions de l'Europe centrale et orientale (Alcamo et al., 2007)

L'adaptation aux effets d'une augmentation de 2°C de la température du globe pourrait coûter entre 70 et 100 milliards de dollars par an entre 2020 et 2050 (Banque mondiale, 2010). Entre 13,7 milliards (scénario le plus sec) et 19,2 milliards de dollars (scénario le plus humide) devront être consacrés au seul domaine de l'eau, notamment pour l'approvisionnement et la gestion des inondations.

Une ressource sans frontières

L'eau n'est pas confinée aux frontières politiques : 148 pays comptent au moins un bassin hydrographique transfrontalier.

Il existe 276 bassins hydrographiques transfrontaliers dans le monde (64 en Afrique, 60 en Asie, 68 en Europe, 46 en Amérique du Nord et 38 en Amérique du Sud).

Sur 276 bassins hydrographiques transfrontaliers, 185, soit près de deux-tiers, sont partagés par deux pays. 256 sont partagés par deux, trois ou quatre pays (92,7%) et 20 par cinq pays ou plus (7,2%). Le bassin du Danube est celui qui compte le plus de pays riverains : 18 au total.

La Fédération de Russie partage 30 bassins hydrographiques, le Chili et les Etats-Unis en partagent chacun 19, l'Argentine et la Chine 18, le Canada 15, la Guinée 14, le Guatemala 13 et la France 10.

L'Afrique possède près d'un tiers des bassins hydrographiques transfrontaliers du monde, Virtuellement, tous les pays d'Afrique sub-saharienne et l'Egypte partagent au moins un bassin transfrontalier. Selon les estimations, on compte entre 63 (PNUE, 2010) et 80 (UNECA) rivières ou lacs transfrontaliers sur le continent africain.

Les nations les plus riches ont tendance à maintenir ou augmenter leur consommation en ressources naturelles (WWF, 2010) mais elles exportent leur empreinte hydrique dans d'autres pays. Les pays industrialisés consomment en effet une quantité considérable d'eau virtuelle à travers les aliments et produits importés. Chaque habitant d'Amérique du Nord et d'Europe (hors pays de l'ex-Union soviétique) consomme au moins 3m³ par jour d'eau virtuelle dans des aliments importés, contre 1,4 m³ par jour en Asie et 1,1 m³ par jour en Afrique (Zimmer et Renault, s.d.).

L'appropriation des terres agricoles (land grabbing) est un autre phénomène qui se développe. Ainsi, l'Arabie saoudite, l'un des plus gros producteurs de céréales du Moyen-Orient, a annoncé qu'elle réduirait sa production de céréales de 12% par an pour réduire l'exploitation non pérenne des nappes phréatiques. Pour préserver sa sécurité hydrique, le pays a proposé des primes pour encourager la location de grandes étendues de terres africaines destinées à la production agricole. En investissant en Afrique pour produire ses cultures de base, l'Arabie saoudite économise l'équivalent de centaines de millions de litres d'eau par an et réduit le taux d'épuisement de ses aquifères fossiles.

Presque tous les pays arabes souffrent de pénurie d'eau. On estime que 66% de l'eau douce disponible dans la région arabe trouve sa source hors de la région.

La pollution elle non plus ne connaît pas de frontières. Près de 90% des eaux usées dans les pays en développement se déversent sans traitement dans les rivières, les lacs et les zones côtières, ce qui représente un risque pour l'eau potable, la santé des populations et la sécurité alimentaire. A l'échelle mondiale, 85% des eaux usées ne sont ni collectées ni traitées, dont 83 à 90% dans les pays en développement.

La coopération, une réalité contrastée

Il existe de nombreux cas où les eaux transfrontalières ont donné lieu à des accords de coopération. Près de 450 accords portant sur les eaux internationales ont été signés entre 1820 et 2007 (OSU, 2007)

Plus de 90 accords internationaux relatifs à l'eau ont été rédigés pour permettre une meilleure gestion des bassins versants sur le continent africain (PNUE, 2010).

Mais, 60 % des 276 bassins fluviaux internationaux de la planète sont encore dépourvus de tout type de cadre de gestion coopérative (De Stefano et al., 2010).

En 2011, l'ONU-Eau a réalisé une étude mondiale pour déterminer les progrès en matière de gestion durable des ressources en eau utilisant des approches intégrées. Les résultats de l'analyse des données de plus de 125 pays montrent que les approches intégrées ont été largement adoptées avec un impact significatif sur la gestion de l'eau au niveau des pays : 64 % d'entre eux ont mis au point des plans de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et 34 % affichent une mise en oeuvre avancée. Cependant, depuis l'étude de 2008, les progrès se sont ralentis dans les pays présentant un Indice du développement humain (ID H) faible ou intermédiaire.

Source : Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau (mars 2012)



La coopération dans les faits

Le partage de l'eau, source potentielle de différends

La demande croissante d'eau est à l'origine de nombreux conflits en Chine, surtout depuis une vingtaine d'années. Plus de 120 000 conflits ont été recensés dans le pays depuis 1990. Ils sont le plus souvent liés à la construction de barrages, au droit à prélever l'eau ou à la détérioration de la qualité de l'eau*.

Au Yémen, certains chercheurs estiment qu'entre 70 et 80% des conflits ruraux portent sur des questions liées à l'eau. La croissance démographique, une gestion peu satisfaisante des ressources en eau, les forages illégaux et l'afflux de réfugiés venus de Somalie ont exacerbé les tensions dans un pays qui possède parmi les plus faibles ressources en eau de la planète*.

Exemples d'instances régulatrices des conflits liés à l'eau et de traités internationaux sur la gestion transfrontalière de l'eau

Le Tribunal des eaux de la Plaine de Valence (Espagne)

Tous les jeudis, sur la place de la cathédrale de Valence, les membres du Tribunal des eaux se réunissent pour arbitrer en audience publique les conflits concernant la distribution de l'eau des huit canaux irriguant les 1700 hectares de terres où sont produits des agrumes, du riz, du raisin et des pêches pour toute l'Espagne et pour l'exportation. Cette institution séculaire, qui permet d'éviter que ne dégénèrent les conflits entre agriculteurs, a été inscrite en 2009 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

[Valence, l'eau de la sagesse, Le Courrier de l'UNESCO \(2006\)](#)

[Le Conseil des bons hommes de la plaine de Murcie et le Tribunal des eaux de la plaine de Valence sur le Liste représentative du patrimoine immatériel](#)

Lac Titicaca

Depuis vingt ans, la Bolivie et le Pérou ont mis en place une Autorité binationale autonome, reconnaissant ainsi l'importance d'une gestion partagée du Lac. Cette instance vise à désamorcer les éventuels conflits liés à l'utilisation de l'eau et à favoriser la coopération.

Traité pour le bassin du Dniestr

En novembre 2012 la République de Moldavie et l'Ukraine ont signé un traité bilatéral de coopération sur la conservation et le développement durable du Bassin du Dniestr. Ce traité fournit un cadre de coopération pour la prévention et le contrôle de la pollution des eaux, la régulation du débit du fleuve et la préservation de la biodiversité.

Conseil ministériel arabe de l'eau

Confrontés à une pénurie d'eau, les pays arabes coopèrent pour gérer leurs ressources partagées à travers différentes instances, notamment le Conseil ministériel arabe de l'eau dont la première session ministérielle s'est tenue en juin 2009 à Alger. Une stratégie a été développée par ce Conseil pour la période 2010-2030.

Le Bassin du Mékong

Le Bassin du fleuve Mékong illustre les relations complexes entre Etats riverains d'une source d'eau et entre les différentes institutions en charge de la gestion de l'eau. Les différends liés à l'eau ont généralement été contenus dans la région mais la raréfaction de cette ressource pour des raisons liées au développement et à la dégradation de l'environnement pourrait remettre en cause ce fragile équilibre.

Une Commission mixte entre le Canada et les Etats-Unis

Le Canada et les Etats-Unis partagent de nombreux cours d'eau et certains des plus grands lacs du monde. Créée en 1909 en vertu du Traité relatif aux eaux limitrophes, une Commission mixte internationale vise à aider les gouvernements des deux pays à trouver des solutions aux problèmes concernant leurs eaux limitrophes.

Un réseau d'experts autour du Bassin du Nil

Le Projet de partage des bénéfices et l'initiative du bassin du Nil (2010) vise à construire un réseau de professionnels, d'experts, de représentants du secteur public et du secteur privé, d'universitaires et de sociologues issus de tout le bassin du Nil pour envisager des projets de partages des bénéfices.

Traité de l'Indus

Le Traité sur l'eau de l'Indus (Indus Water Treaty), signé par le Pakistan et l'Inde en 1960, a survécu à trois conflits importants et reste d'actualité aujourd'hui encore.

Aquifère guarani

L'aquifère Guarani dessert l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. En août 2010, les présidents des quatre pays ont signé un accord de coopération pour renforcer leurs connaissances sur cet aquifère et identifier les zones critiques. Les quatre pays se sont engagés à promouvoir la conservation et la protection environnementale du système aquifère Guarani pour assurer une utilisation raisonnée de cette ressource.

*Sources : Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau, mars 2012.

[Plus d'information sur le Programme de l'UNESCO Du conflit potentiel au potentiel de coopération](#)

[Base de données sur les conflits liés à l'eau dans le monde](#)

[Carte des aquifères transfrontaliers.](#)



Coopération dans le domaine de l'eau - Bibliographie

Articles

[Gérer conflits et concertations dans le domaine de l'eau, Planète Science, vol.11 N°1. Janvier-mars 2013](#)

[Réagir aux conditions extrêmes au Pakistan, Planète Science, vol.9, N°2, avril-juin 2011](#)

[Apprendre à vivre avec la sécheresse, Planète Science, vol.7, N°3, Juillet-Septembre 2009](#)

[Valence, l'eau de la sagesse, Courrier de l'UNESCO, Mars 2006](#)

[La guerre de l'eau n'aura pas lieu, Courrier de l'UNESCO, Octobre 2001](#)

Etudes de cas

Afrique

Alavaro Carmo Vas and Pieter van der Zaag, [*Sharing the Incomati Waters: Cooperation and Competition in the Balance*](#), UNESCO-IHP, 2003, 102 p.

Alan Nicol, [*The Nile: Moving Beyond Cooperation*](#), UNESCO-IHP, 2003, 33 p.

Amériques

Keith W. Muckleston, [*International Management in the Columbia River System*](#), UNESCO-IHP, 47 p.

Raül Artiga, [*The Case of the Trifinio Plan in the Upper Lempa: Opportunities and Challenges for the Shared Management of Central American Transnational Basins*](#), UNESCO-IHP, 2003, 13 p.

Isaac Martinez Gonzalez and Rolando Zuleta Roncal with the support of Anibal Pacheco Miranda and Julio Sanjines Gotilla, [Co-operation on the lake Titicaca](#), UNESCO-IHP, 2006, 105 p.

Asie

Ti Le-Huu and Lien Nguyen Duc in cooperation with Apichart Anukularmphai, Do Hong Phan, Khammone Ponekeo, Pech Sokhem and Zhang Hai-Lun, [Mekong Case Study](#), UNESCO-IHP, 2003, 56 p.

Viktor Dukhovny and Vadim Sokolov, [Lessons on Cooperation Building to Manage Water Conflicts in the Aral Sea Basin](#), UNESCO-IHP, 2003, 50 p.

Europe

Ine D. Frijters and Jan Leentvaar, [Rhine Case Study](#), UNESCO-IHP, 2003, 33 p.

Moyen-Orient

Munther J. Haddadin and Uri Shamir, [Jordan Case Study](#), UNESCO-IHP, 2003, 41p.

Publications

Managing and Transforming Water Conflicts

[Transboundary Water Management –Principles and Practices](#)

[Sharing Water, Sharing Benefits, Working Towards Effective Transboundary Water Resources Management, Prof. Aaron T.Wolf.](#)

Water and peace for the people: possible solutions to water disputes in the Middle East, J.Martin Trondalen, UNESCO Publication 2008

Ethics and water: resources conflicts, J.Martin Trondalen, Mohan Munasinghe, 2004.

Urban Water Series, UNESCO-IHP, Cedo Makisomovic, J.Alberto Tejada-Guibert, Sarantuyaa Zandaryaa

Transboundary Water Management-Principles and Practices, Anton Earle, Anders Jägerskog and Joakim Öjendal

New Perspectives for the Water Management of Water Projects : Models and Applications from 8 Transboundary Projects, Emeline Hassenforder, Pierre Daniel, Benjamin Noury

Water Policy and Law, an Evolving Nexus, Slavko Bogdanovic, Faculty of Law of the University Business Academy in Novi Sad, Faculty of Sciences of the [University of Novi Sad](#)

[Climate Changes, Water Security and Possible Remedies for the Middle East](#), Jon Martin Trondalen, for UNESCO-PCCP, Side publications Series, Scientific Paper, 2009

[Updating the International Water Events Database](#), Lucia De Staefano, Lynette de Silva, Paris Edwards and Aaron T. Wolf, Program for Water Conflict Management and Transformation, Oregon State University, for UNESCO-PCCP, Side publications Series, Dialogue Paper, 2009

[Water security and peace - A synthesis of studies prepared under the PCCP-Water for Peace process](#), (compiled by William J. Cosgrove), UNESCO-IHP, 108 p.

[History and Future of Shared Water Resources](#), Fekri A. Hassan, Martin Reuss, Julie Trottier, Christoph Bernhardt, Aaron T. Wolf, Jennifer Mohamed-Katerere and Pieter van der Zaag, UNESCO-IHP, 150 p.

[Booklet on the outcomes of the international experts' meeting on the right to water](#), , UNESCO's Natural Sciences Sector, UNESCO's Social and Human Sciences Sector, UNESCO Etxea-UNESCO Centre Basque Country, 12 p.

[Groundwater in international law Compilation of treaties and other legal instrument](#), Stefano Burchi and Kerstin Mechlem, , UNESCO-FAO, 2005, 558 p.

[Institutions for International Freshwater Management](#), Stefano Burchi and Melvin Spreij, , UNESCO-IHP, 51 p.

[The Protection of Water Facilities under International Law](#), Frederick Lorenz, , UNESCO-IHP, 46 p.

[Transforming Potential Conflict into Cooperation Potential: The Role of International Water Law](#), Sergei Vinogradov, Patricia Wouters and Patricia Jones UNESCO-IHP, 106 p.

[State-of-the-Art Report on Systems Analysis Methods for Resolution of Conflicts in Water Resources Management](#), K.D.W. Nandalal and Slobodan P. Simonovic, , UNESCO-IHP, 127 p.

[An Educational Tool to Examine the Development Constraints in the Limpopo River Basin](#), Ali M. Vali, Sree N. Sreenath and Gundo Susiarjo, , UNESCO-IHP, 50 p.

[Société civile et résolution des conflits hydriques](#) (French only), Philippe Barret, Alfonso Gonzalez avec les contributions de Yannick Barret et Céline Olivier UNESCO-IHP, 78 p.

[Negotiation in the Context of International Water-Related Agreements](#), Branko Bosnjakovic UNESCO-IHP, 50 p.

[Alternative Dispute Resolution Approaches and their Application](#), Yona Shamir, UNESCO-IHP, 43 p.

[Water Resource Scarcity and Conflict: Review of Applicable Indicators and Systems of Reference](#), Pal Tamas, UNESCO-IHP, 29 p.

[International Waters: Indicators for Identifying Basins at Risk](#), Aaron T. Wolf, Shira B. Yoffe and Mark Giordano, UNESCO-IHP, 30 p.